



SOUS-MINISTRE ADJOINT (INFRASTRUCTURE ET ENVIRONNEMENT)

GRUPE DES OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES DES FORCES CANADIENNES

# Consultation pour le Plan d'électrification et de changements climatiques

Organisation : Ministère de la Défense nationale

Description de l'organisation : Le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes mettent en œuvre les décisions du gouvernement en ce qui concerne la défense des intérêts canadiens au pays et à l'étranger.

Les Forces armées canadiennes servent en mer, sur terre et dans les airs grâce à la Marine, l'Armée de terre, l'Aviation et les Forces d'opérations spéciales, qui sont soutenues par les employés civils du ministère de la Défense nationale.

Régions touchées : Canada. Au Québec, la Défense nationale est présente dans les régions de la Capitale-Nationale, de Saguenay-Lac-Saint-Jean, de Montréal et de la Montérégie.

Thématique du mémoire : bioénergies



Montréal, le 25 octobre 2019

Madame, Monsieur,

En tant qu'un des plus importants propriétaires fonciers du gouvernement du Canada et son plus grand consommateur d'énergie, le ministère de la Défense nationale (MDN) est heureux de contribuer à l'élaboration du Plan d'électrification et de changements climatiques du gouvernement du Québec en participant à cette consultation publique.

Au Québec, la Défense nationale dispose de 4,552 bâtiments, dont 2,130,435 m<sup>2</sup> de plancher et 31 manèges militaires. Le Ministère aura un impact non négligeable dans l'effort de réduction des GES et la réduction des coûts énergétiques.

Tel que présenté dans la Politique de défense du Canada, le MDN s'est engagé à écologiser la Défense. Nous sommes aux prises avec le défi unique de devoir mener les opérations de l'une des plus grandes organisations fédérale au Canada d'une façon durable sur le plan environnemental, tout en étant tenus de défendre le Canada et de respecter nos obligations militaires sur la scène internationale. Pour ce faire, le MDN a élaboré sa [Stratégie énergétique et environnementale](#) en mettant l'accent sur quatre principaux objectifs: l'amélioration de l'efficacité énergétique, la réalisation d'opérations durables, l'écologisation des processus d'approvisionnement du MDN et la construction de biens immobiliers durables.

Le MDN s'est engagé à investir 225 millions de dollars dans des projets d'infrastructure qui aideront à réduire l'empreinte carbone du Ministère et ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de 40 % par rapport aux niveaux de 2005, d'ici 2030. Parmi les actions qui seront mises en place, le MDN intégrera des contrats de rendement écoénergétique et des plans de travail sur les espèces en péril dans toutes les bases et escadres du Canada. Nous examinerons toutes les options d'approvisionnement selon une perspective écologique, en faisant de l'environnement une priorité à chaque étape, et nous continuerons d'aliéner nos bâtiments sous-utilisés ou de leur donner une nouvelle vocation. De plus, nous nous sommes engagés à remplacer 30 % de notre flotte de véhicules non militaires par des véhicules hybrides et électriques avant 2020, créer de nouveaux projets nécessaires pour respecter la norme « argent » du programme LEED et installer des bornes de recharge électrique.

Pour atteindre ces objectifs, le MDN a pris comme engagement d'innover et d'investir dans la technologie éprouvée la plus récente et la meilleure pour l'environnement. Pour l'énergie thermique de nos bâtiments, toutes les options de chauffage ont été analysées. Situés à Valcartier, Bagotville, Québec, Saint-Jean-sur-Richelieu et Montréal, nos bâtiments en sol québécois sont alimentés au gaz naturel et consomment annuellement environ 20 millions de m<sup>3</sup>. C'est en fonction de critères écologiques, économiques et de

fonctionnalité que nous avons choisie de nous tourner vers le gaz naturel renouvelable pour réduire nos émissions de GES. La conversion des appareils de chauffage de nos bâtiments vers l'électricité ne pouvant être envisagée partout pour des raisons de coûts et de logistique, le gaz naturel renouvelable s'avère une option complémentaire qui nous permet de faire l'achat d'énergie locale et carboneutre. À l'heure actuelle, 2 millions de m<sup>3</sup> de gaz naturel renouvelable sont consommés dans notre bâtiment de Valcartier, nous permettant de réduire nos GES de 3,842 tonnes par année. Ce choix pour nos opérations au Québec est crucial pour l'atteinte de nos cibles de réduction de GES et contribue du même coup à un développement économique local et durable. En effet, le gaz naturel renouvelable qui alimente actuellement nos bâtiments au Québec provient de l'usine de biométhanisation de Saint-Hyacinthe et est issu de la valorisation des matières organiques résiduelles de la région.

Par ce document, le MDN désire communiquer au gouvernement du Québec l'importance d'encourager le développement de la filière du gaz naturel renouvelable pour augmenter l'offre disponible sur le marché. Pour nous, la facilité de substitution du gaz naturel par le gaz naturel renouvelable est un facteur primordial à considérer. Son prix concurrentiel et sa fiabilité d'approvisionnement par rapport à d'autres énergies renouvelables sont également des éléments essentiels à prendre en compte. Sachant que l'électricité ne peut être l'unique solution à la lutte aux changements climatiques pour des raisons de fonctionnalité et d'approvisionnement, nous voyons l'utilisation du gaz naturel renouvelable comme complémentaire au réseau électrique. Contribuant à une réduction significative des GES dans toutes les régions et communautés du Québec et du Canada, la valorisation de cette bioénergie est définitivement à préconiser.

Le leadership et les efforts de tous sont essentiels à l'atteinte de nos engagements en matière de durabilité et de sécurité nationale.



Lcol Sam Nith, Commandant Unité des Opérations immobilières (Québec)

